
NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	Directrices et directeurs de l'éducation de l'Ontario
EXPÉDITEUR :	Frank Kelly Directeur exécutif
DATE :	Le 15 septembre 2016
OBJET :	Appui continu à l'Initiative visant la prévention des blessures chez les élèves - troisième phase

Dans sa note de service de juin 2016, la sous-ministre de l'Éducation, Nancy Matthews, a exposé les grandes lignes de l'appui continu du ministère à l'égard de l'*Initiative visant la prévention des blessures chez les élèves* (IPBE). La présente note de service contient de plus amples renseignements concernant la troisième phase de l'IPBE – y compris un important sondage auquel doivent répondre les conseils scolaires.

Contexte :

Le ministère de l'Éducation (EDU) a lancé l'*Initiative visant la prévention des blessures chez les élèves* (IPBE) en janvier 2013. Comme énoncé dans la note de service de la sous-ministre de juin 2016, l'un « des objectifs initiaux clés de cette initiative consistait à créer et à maintenir une culture de sensibilisation à la sécurité au sein de tous les conseils scolaires et de toutes les écoles, de même qu'à veiller à ce que la prévention des blessures et la sécurité des élèves soient la première priorité. À ce jour, le Ministère a accordé près de 16 millions de dollars en financement et en ressources en vue de favoriser la mise en œuvre de cette initiative ».

Avec l'appui et le soutien financier du ministère de l'Éducation, le Council of Ontario Directors of Education (CODE) a assuré avec succès la coordination des deux premières phases de cette importante initiative.

Au cours de la première phase, l'équipe de santé et sécurité du CODE (avec l'aide des représentants des conseils) a élaboré diverses ressources pour aider les directrices et directeurs des écoles ainsi que les agentes et agents de supervision dans leurs efforts pour s'assurer que l'apprentissage des élèves dans les laboratoires de sciences et les ateliers d'enseignement technologique se déroule dans un environnement sécuritaire et sain.

Au cours de la deuxième phase, des fonds ont été versés aux conseils scolaires (selon un questionnaire d'évaluation des besoins rempli par ces derniers) afin de faciliter la résolution des ordonnances émises par le ministère du Travail et résoudre d'importants problèmes en matière de sécurité des élèves.

Troisième phase :

De nouveau, le CODE jouera un rôle clé dans cette troisième phase de mise en œuvre de l'IPBE. **Cette phase vise à s'assurer que les mesures de prévention des blessures chez les élèves seront mises en place de manière proactive, systématique et durable.** Pour ce faire, les conseils scolaires sont invités à fournir des renseignements par l'entremise de sondages en ligne sur les structures, procédures et politiques actuellement en place et qui se traduisent par une culture de sensibilisation accrue à l'égard de la sécurité et de la prévention des blessures chez les élèves. La troisième phase inclut également l'élaboration de plans de prévention des blessures chez les élèves à long terme par les conseils scolaires. Le calendrier de mise en œuvre de la troisième phase s'échelonne de septembre 2016 à juin 2017.

Voici quelques-uns des principaux éléments de la troisième phase :

- Agrandir l'équipe de santé et sécurité des élèves du CODE afin d'inclure des représentants des programmes d'éducation artistique et santé et éducation physique (en plus des sciences et éducation technologique);
- Mettre en place un comité consultatif du CODE sur la santé et sécurité des élèves, composé de représentants régionaux d'agentes et d'agents de supervision;
- Faciliter la création de réseaux régionaux et appuyer les conseils scolaires par l'entremise des responsables régionaux en matière de prévention des blessures chez les élèves du CODE;
- Recueillir des informations sur les politiques, procédures et structures actuelles des conseils scolaires qui favorisent la sensibilisation à l'égard de la sécurité et de la prévention des blessures chez les élèves;
- Élaborer des plans qui visent à accroître les mesures de prévention des blessures chez les élèves de manière proactive et durable;
- Élaborer un site Web incluant une liste exhaustive de ressources que les éducatrices et éducateurs peuvent utiliser afin de favoriser une culture de sensibilisation accrue au chapitre de la sécurité et de la prévention des blessures chez les élèves.

Plans de prévention des blessures chez les élèves des conseils scolaires et sondages

Un volet très important de la troisième phase consiste à interroger les conseils scolaires sur leurs politiques, procédures et structures actuelles qui favorisent une culture de sensibilisation à l'égard de la sécurité et appuient la prévention des blessures chez les élèves. Pour ce faire, l'équipe de santé et sécurité du CODE a préparé six sondages auxquels les conseils scolaires sont invités à répondre. Les directives concernant la manière de répondre à ces documents sont fournies avec les sondages et sont résumées ci-dessous.

Afin d'aider les conseils à répondre aux sondages et la mise en œuvre d'un plan de trois à cinq ans, chaque conseil recevra un montant de 10 000 \$ par le biais d'une lettre d'entente, laquelle décrit les principales attentes pour la troisième phase. *La lettre d'entente jointe à la présente note de service doit être remplie et retournée à Janette Jensen (janette@opsoa.org) au bureau du CODE au plus tard le **30 septembre 2016**.*

Les responsables régionaux de la troisième phase de l'IPBE du CODE communiqueront bientôt avec les conseils scolaires afin de les informer des attentes de la troisième phase et discuter de stratégies possibles pour répondre aux sondages et élaborer leur plan. Les responsables régionaux sont :

CODE

Council of Ontario Directors of Education

Représentant :
Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne AGÉFO
Ontario Catholic Supervisory Officers' Association (OCSOA)
Ontario Public Supervisory Officials' Association (OPSOA)

Cathi Siemienuk, région de Thunder Bay
Ken Ryan, région de Sudbury - North Bay
Larry Clifford, région de Toronto et environ
Linda Fabi, région de London
Michael Ash, région de Barrie
Charlotte Patterson, région d'Ottawa
Maurice Glaude, conseils scolaires de langue française

En plus de l'équipe de santé et sécurité du CODE, les responsables régionaux de la phase trois de l'IPBE du CODE offriront un soutien au comité consultatif et aux responsables des conseils scolaires en matière de santé et sécurité.

Comment répondre au sondage en ligne

Lorsque possible, l'agent ou l'agent(e) de supervision désigné(e) pour l'Initiative visant la prévention des blessures chez les élèves du conseil supervisera le sondage. Si le conseil n'a pas désigné d'agent ou d'agent(e) de supervision, il pourra attribuer un rôle de surveillant au personnel approprié.

Remarque : les sondages en ligne doivent être complétés au plus tard le 30 novembre 2016.

Il est possible de répondre aux sondages en ligne en cliquant sur les hyperliens suivants :

[Sondage no 1 : Sondage général auprès des conseils scolaires concernant l'IPBE](#)

[Sondage no 2 : Éducation artistique](#)

[Sondage no 3 : Santé et éducation physique \(1re à 8e année, 9e à 12e année\)](#)

[Sondage no 4 : Sciences \(9e à 12e année\)](#)

[Sondage no 5 : Sciences et technologie \(1re à 8e année\)](#)

[Sondage no 6 : Éducation technologique \(9e à 12e année\)](#)

Veillez noter :

- Le premier sondage (« Sondage n° 1 : « Sondage général auprès des conseils scolaires concernant l'IPBE ») vise toutes les activités du conseil scolaire qui portent sur la prévention des blessures chez les élèves et, par conséquent, peut nécessiter la rétroaction de membres du personnel de différents services (p ex., Curriculum/Programmes, Services opérationnels, Santé et sécurité, Gestion des risques, Gestion des installations, Services d'entretien).
- Les cinq autres sondages portent sur une matière spécifique susceptible de présenter un risque plus élevé de blessures chez les élèves. Le personnel des conseils scolaires qui répond aux questions des sondages sur une matière spécifique doit être familier avec le curriculum et les pratiques d'enseignement de celle-ci.

La personne qui répond aux sondages pourrait vouloir connaître l'avis d'autres personnes au sein du conseil. Pour cette raison, il est possible de télécharger une version Word ou PDF des sondages afin de les partager

CODE

Council of Ontario Directors of Education

Représentant :
Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne AGÉFO)
Ontario Catholic Supervisory Officers' Association (OCSOA)
Ontario Public Supervisory Officials' Association (OPSOA)

avec d'autres personnes et ainsi recueillir leurs commentaires. Aussi, si des changements doivent être apportés, les sondages peuvent être envoyés de nouveau jusqu'au 30 novembre 2016. Seules les données de la version la plus récente seront utilisées pour préparer les rapports finaux.

Si vous avez des questions sur la façon de remplir les sondages, veuillez les adresser à Janette Jensen à :
Courriel : janette@opsoa.org
Téléphone : 905 845-7003

Sommaire des dates importantes :

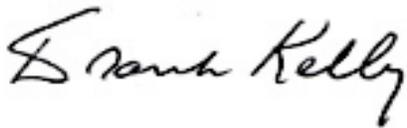
- Lettre d'entente : date limite – **30 septembre 2016**
- Les sondages doivent être complétés au plus tard le **30 novembre 2016**
- Calendrier de mise en œuvre pour la phase trois : **septembre 2016 à juin 2017**

Après que les conseils scolaires auront répondu aux sondages, les responsables régionaux pour la phase trois du CODE communiqueront avec ces derniers afin de discuter des prochaines étapes concernant les plans de prévention des blessures de trois à cinq ans.

La prévention des blessures chez les élèves est une composante essentielle au bien-être et à la réussite des élèves. CODE est heureux d'appuyer les conseils scolaires dans la poursuite de cet important travail par l'entremise de la troisième phase de l'*Initiative visant la prévention des blessures chez les élèves*. Je vous remercie pour votre leadership envers cette initiative.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau du CODE.

Recevez mes salutations distinguées.



Frank Kelly
Directeur exécutif